

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025 à 19H30
Salle de l'Envol

En présence de cinquante-cinq citoyens et de deux non-citoyens, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.

Aves les salutations d'usage il annonce quelques excusés, rappelle l'ordre du jour et nomme Alexandre Antille et Bastien Cheseaux scrutateurs.

1. Protocole des dernières assemblées primaires

- Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 10 juin 2025.

Celui-ci est approuvé avec cinquante-quatre voix pour et une abstention.

2. Budget 2026 de la municipalité

- Lecture et commentaires

Le président Thurre présente le budget 2026 de la municipalité qui prévoit une perte d'exercice de Fr. 1'392'730.- et des investissements nets de Fr. 2'495'000.-.

Il commente globalement les répercussions des allègements fiscaux et présente les investissements principaux.

Un citoyen intervient en affirmant, après analyse, que la situation financière de la commune, suite aux importants investissements, est « catastrophique » et qu'elle présente de grosses pertes sur le capital. Il demande qu'elles sont les mesures prises afin de retrouver des finances saines.

Puis certaines personnes demandent des investissements notamment sur la cour d'école ou les infrastructures sportives et d'autres des économies notamment dans les études et les mandats externes.

Le président Thurre entend ces réflexions et promet la mise sur pied d'une commission communale des finances et qu'un rapport sera présenté à la prochaine assemblée primaire.

- Adoption

L'assemblée primaire adopte le budget 2026 de la municipalité avec trente-huit voix pour, cinq voix contre et huit abstentions.

3. Planification financière

- Lecture

La planification 2026-2029, disponible dans le fascicule, est portée à la connaissance des citoyens.

Celle-ci présente des pertes successives mais le maintien d'un capital en positif.

4. Divers

Les divers suivants sont traités :

- La création d'un arrêt de car aux Virottes est salué et la suppression de celui du Saint-Laurent déploré ;
- Les travaux cantonaux sur l'Avenue des Comtes de Savoie entre le giratoire des Virottes et Les Moilles ;
- La volonté de limiter la circulation dans les zones agricoles ;
- L'état général de la route cantonale de Fully ;
- Les interventions sur le réseau d'égouts après des orages ;
- L'embellissement du cimetière.

En conclusion, le président présente quelques chiffres en lien avec notre population.

L'assemblée est close, il est 20h45.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc